

# L'Informateur

Publication, 11 juillet 2018

*Bon été!*

## Mot du maire!

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

L'été bat son plein et la visite est arrivée! Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux visiteurs de notre belle région et j'invite tous nos citoyens à afficher nos plus belles couleurs.

Plusieurs activités s'offriront à la population au cours des prochaines semaines. Tout d'abord, pour une 15<sup>e</sup> saison consécutive, nous tiendrons nos marchés publics au parc de la Pointe-Taylor. Ainsi, à tous les samedis jusqu'au 8 septembre prochain, de 10 h à 16 h, je vous invite à venir rencontrer nos producteurs agroalimentaires, nos artistes et nos artisans dans une ambiance champêtre.

Je vous invite aussi à assister gratuitement à la 2<sup>e</sup> édition des spectacles de la Pointe-Taylor à tous les mardis du 17 juillet au 14 août prochain, organisés par le Parc régional Petite-Cascapédia. Ces spectacles musicaux sauront vous divertir sur le site enchanteur du plus beau parc municipal de la région.

Les prochaines semaines seront aussi le théâtre de plusieurs travaux routiers. Le premier chantier ayant démarré est celui de la réfection de notre réseau d'aqueduc et d'égout le long de la route 132 Est, entre le boulevard Perron Est et la rue MacKenzie. Les travaux de pose de conduites y auront lieu jusqu'à la fin août et la réfection de la station de pompage de cet endroit se fera jusqu'à la fin octobre. J'invite donc les usagers de la route dans ce secteur ainsi que les citoyens touchés d'être compréhensifs et de faire preuve de prudence. Ces travaux nous permettront d'avoir un réseau plus fiable et de respecter les normes environnementales les plus sévères, faisant ainsi en sorte de respecter les exigences environnementales applicables. Ce projet, dont le contrat est de 1 393 861 \$ avant les taxes applicables, a été octroyé à l'entreprise Groupe Michel Leclerc inc. suite à un processus d'appel d'offres. Le tout est supporté financièrement par le Gouvernement du Québec à la hauteur de 1 131 570 \$.

D'autres travaux débiteront dans les prochaines semaines, dont le prolongement de l'Avenue des Érables ainsi que la réfection d'une portion du chemin de Saint-Edgar. Nous travaillons aussi encore à effectuer la réfection d'une partie du chemin Cyr dès cet été. Nous vous donnerons plus de détails bientôt.

En parlant de travaux, ceux du Centre communautaire Adrien-Gauvreau sont presque terminés. Certaines déficiences doivent encore être corrigées par l'entrepreneur et de petites choses doivent être encore effectuées. Nous sommes très fiers du résultat et nous serons en mesure de faire une journée « portes-ouvertes » bientôt. Pour l'instant, le centre est fonctionnel et disponible à la population.

Finalement, le Conseil municipal, lors de son assemblée du 2 juillet dernier, a tenu à souligner et remercier les organisateurs de la dernière édition du Rallye automobile Baie-des-Chaleurs. Encore une fois cette année, cet événement a été un succès et à amener son lot de retombées appréciables. J'étais personnellement présent lors du banquet de clôture et je suis à même de constater les retombées internationales de cet événement. Les discours prononcés par les concurrents venus d'aussi loin que de l'Espagne m'ont estomaqué. Bravo au comité organisateur et aux bénévoles qui font de cet événement ce qu'il est.

Bon été à tous. À bientôt!



Éric Dubé, maire



## Rapport du maire sur les faits du rapport financier 2017

Suite à l'adoption de la Loi 122 par l'Assemblée nationale visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, un rapport dressé par le maire doit être présenté aux citoyens.

Ce rapport, devant aussi être diffusé sur le territoire, doit faire état des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de la Ville de New Richmond pour l'année dernière. C'est donc en conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes que le rapport de ce soir est présenté.

Tel que présenté publiquement par la firme de vérification Raymond, Chabot, Grant, Thornton le 7 mai dernier, la Ville de New Richmond a réalisé un excédent des produits par rapport aux charges de 67 018 \$. C'est la 4<sup>e</sup> année consécutive qu'un surplus d'opérations est réalisé pour nous. Ces résultats ont porté l'excédent accumulé à 260 017 \$ au 31 décembre 2017.

Ces résultats nous rendent évidemment fiers du travail accompli et démontrent bien que la Ville a recouvré une santé financière intéressante. Toutefois, et c'est d'ailleurs ce qui a été présenté à la population le 7 mai lors de la présentation des résultats financiers ainsi que le 28 mai lors du dépôt du plan d'actions stratégiques 2018-2021, cet équilibre se veut très fragile.

Pour une 2<sup>e</sup> année consécutive, les résultats consolidés de la Ville, c'est-à-dire l'addition des résultats de la Ville, du Parc régional Petite-Cascapédia, de la Société de développement économique de New Richmond ainsi que de la Corporation de développement touristique, ont été positifs de 29 869 \$.

Pour une première fois une décennie, le Parc régional a réalisé un surplus d'opérations (avant les amortissements) de 54 044 \$. C'est tout un tour de force lorsqu'on compare avec les années précédentes. Nous constatons que les résultats de ce centre sont en nette croissance depuis 24 mois et nous souhaitons maintenir la cadence.

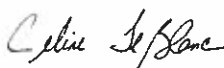
Tel qu'indiqué dans le rapport financier préparé par les vérificateurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de New Richmond et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, le tout conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Éric Dubé, maire

## Avis d'entrée en vigueur du règlement 1066-18

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 2 juillet 2018, le règlement suivant : **Règlement 1066-18 sur la gestion contractuelle abrogeant le Règlement 1052-18**

Le Règlement 1066-18 est déposé au bureau de la municipalité où toute personne peut le consulter pendant les heures normales d'affaires. Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.



Céline LeBlanc  
Greffière

Donné à New Richmond,  
Ce 3<sup>e</sup> jour de juillet 2018

## AVIS DE PROMULGATION

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 5 mars 2018, le règlement suivant :

**Règlement 1056-18 autorisant la réalisation d'une étude des mesures de débits du secteur Ouest du périmètre urbain de la Ville, et pour ce faire, un emprunt au montant de 70 678 \$, remboursable en 20 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 11 juin 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.



Donné à New Richmond,  
Ce 12<sup>e</sup> jour de juin 2018

Céline LeBlanc  
Greffière

## AVIS DE PROMULGATION

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 16 avril 2018, le règlement suivant :

**Règlement 1059-18 autorisant la réalisation d'une étude d'avant-projet pour la réfection de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin, et pour ce faire, un emprunt au montant de 62 020 \$, remboursable en 5 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 25 mai 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.



Donné à New Richmond,  
Ce 29<sup>e</sup> jour de mai 2018

Céline LeBlanc  
Greffière

## AVIS DE PROMULGATION

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 16 avril 2018, le règlement suivant :

**Règlement 1061-18 modifiant le Règlement 1040-17 autorisant des honoraires professionnels et des travaux de réfection de la station de pompage 8 ainsi que la réfection des conduites afférentes et décrétant un emprunt au montant de 1 100 238 \$, en y ajoutant un complément de coût aux travaux de réfection au montant de 640 153 \$, pour un emprunt total de 1 740 391 \$, remboursable en 25 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 25 mai 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.



Donné à New Richmond,  
Ce 28<sup>e</sup> jour de mai 2018

Céline LeBlanc  
Greffière

## AVIS DE PROMULGATION

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 30 avril 2018, le règlement suivant :

**Règlement 1062-18 décrétant des travaux de réfection sur une partie du chemin de Saint-Edgar pour un montant de 974 809 \$, et pour ce faire un emprunt équivalent, remboursable en 25 ans**

Le règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 28 mai 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.



Donné à New Richmond,  
Le 30<sup>e</sup> jour de mai 2018

Céline LeBlanc  
Greffière

## AVIS DE PROMULGATION

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 7 mai 2018, le règlement suivant :

**Règlement 1064-18 décrétant des travaux de pavage et de correction de chaussée sur une partie du chemin Cyr pour un montant de 537 711 \$, et pour ce faire un emprunt équivalent, remboursable en 20 ans**

Le règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 4 juin 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.



Donné à New Richmond,  
Le 5<sup>e</sup> jour de juin 2018

Céline LeBlanc  
Greffière

## AVIS DE PROMULGATION

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 9 mai 2018, le règlement suivant :

**Règlement 1065-18 modifiant le Règlement 948-14 décrétant des travaux dans le but de prolonger l'avenue des Érabtes pour un montant de 794 118 \$, en y ajoutant un complément de coût aux travaux pour un montant de 167 696 \$ pour un emprunt total de 961 814 \$, remboursable en 25 ans**

Le règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 11 juin 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.



Donné à New Richmond,  
Le 12<sup>e</sup> jour de juin 2018

Céline LeBlanc  
Greffière

## AVIS PUBLIC

**Règlement 1063-18 modifiant le Règlement de zonage 927-13 afin de le rendre conforme au Schéma d'aménagement de la MRC de Bonaventure (Plaine inondable de la Petite rivière Cascapédia)**

Avis est donné par la soussignée, Céline LeBlanc, greffière de la Ville de New Richmond :

Que le Conseil a tenu une assemblée de consultation publique sur ledit règlement le 17 mai 2018;

Qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 7 mai 2018;

Que le Conseil de la Ville de New Richmond a adopté ledit règlement ci-haut identifié à la séance du 4 juin 2018;

Que la MRC de Bonaventure a émis un certificat de conformité conformément aux exigences de la Loi en date du 14 juin 2018;

Que ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.



Donné à New Richmond,  
Ce 3<sup>e</sup> jour de juillet 2018

Céline LeBlanc  
Greffière

## AVIS PUBLIC

**Avis d'assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement 1070-18 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (Secteur : à l'arrière du 134, boulevard Perron Ouest)**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement 1070-18 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (Secteur : à l'arrière du 134, boulevard Perron Ouest)

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2018, le Conseil municipal a adopté le premier projet du Règlement numéro 1070-18 cité ci-haut.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 17 juillet 2018, à 16 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 99, place Suzanne-Guité.

Ce règlement a pour objet l'étude d'un projet de requalification d'un immeuble (transformation d'un ancien bâtiment agricole en résidence unifamiliale dans le secteur situé à l'arrière du 134, boulevard Perron Ouest).








Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et s'applique à toutes les zones concernées et contiguës, soient Cv.5, Cv.6, Cv.4, Cv.3, Pa.7, Ra.23, et Rc.1 (secteur à l'arrière du 134, boulevard Perron Ouest).

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à 16 h.



Donné à New Richmond,  
Ce 5<sup>e</sup> jour de juillet 2018

Céline LeBlanc  
Greffière

JUILLET 2018						
1	2	3 	4	5	6	7
8	9	10 	11 	12	13	14
15	16	17 	18	19	20	21
22	23	24 	25 	26	27	28
29	30	31 				

 Matières résiduelles  Matières recyclables

### SERVICE DE RÉCUPÉRATION DE PEINTURE

Vous pouvez déposer vos gallons de peinture au bac qui est accessible au garage municipal du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h. Ce partenariat découle du souci d'effectuer une saine gestion des matières résiduelles et est en concordance avec la politique de développement durable de la Ville.

#### LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES :

Vous devez aller les déposer au bac mis à votre disposition, situé au garage municipal (128, boulevard Perron Est), et ce, en tout temps pour la récupération (les produits électroniques tels que : les téléviseurs, les ordinateurs et les écrans, les tablettes, les imprimantes, les cellulaires, les cartouches d'encre, les numériseurs, les jeux vidéo, etc....)







Pour les autres résidus, tels que : rebuts de construction, matériaux en vrac, la terre, la pierre, etc.... vous devez aller les déposer au lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse.

#### Hautes herbes à couper!

Tonte de la végétation sur les terrains à l'intérieur du périmètre urbain. N'oubliez pas de respecter la réglementation en matière de nuisance et évitez de recevoir un constat d'infraction. À chacun d'y voir!

#### Séance ordinaire du Conseil municipal :

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra à l'hôtel de ville, situé au 99 place Suzanne-Guité, à compter de 20 h, le lundi 6 août 2018.

AOÛT 2018						
			1	2	3	4
5	6	7 	8 	9	10	11
12	13	14 	15	16	17	18
19	20	21 	22 	23	24	25
26	27	28 	29	30	31	



#### Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

N'oubliez pas de vous procurer les permis nécessaires, pour tous vos projets de construction de garage, d'abri forestier, de chalet, etc... Des inspections sont prévues sur tout le territoire de la Ville de New Richmond au cours des prochains mois.

#### Compte de taxes municipales .....

Pourquoi attendre à la dernière minute!

Voici les prochaines dates de paiement des versements de taxes municipales :

16 juillet 2018  
30 août 2018      15 octobre 2018

#### Comment effectuer votre (vos) paiement (s) :

En personne à l'hôtel de ville : En argent comptant, par chèque ou avec la carte de débit, vous pouvez également adhérer au débit préautorisé (retrait direct).

Par la poste : Par l'envoi de chèques postdatés (joindre le ou les coupon (s) de versements.

Par Internet : Via votre institution financière, si vous possédez plus d'une propriété, vous devez inscrire chacun des matricules puis faire le paiement pour chacun d'eux.

La date de réception du paiement est considérée pour le calcul d'intérêt sur le solde s'il y a lieu. La Ville n'est pas responsable des délais postaux et des délais bancaires. Lors d'un premier retard de paiement (même si le paiement n'est pas complet) les intérêts et pénalités seront calculés sur le montant du versement qui est dû. Lors d'un second retard de paiement, vous perdrez automatiquement le droit de versements sans intérêts, ce qui veut dire que les intérêts et les pénalités seront calculés sur le solde résiduel, et ce, conformément au règlement 760-03 que vous pouvez consulter sur notre site Internet : [www.villeneuve-richmond.com](http://www.villeneuve-richmond.com). Pour effectuer un changement d'adresse ou pour toutes autres informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le département de la taxation 418 392-7000, poste 9221 ou par courriel à [taxation@villeneuve-richmond.com](mailto:taxation@villeneuve-richmond.com)

**PISCINE BRUCE-RITCHIE - HORAIRE DES BAINS LIBRES**

	Bain en longueur	Bain Matinal (16 ans et +)	Bain Libre Familial	Bain Adulte
Dimanche			14h à 15h30	
Lundi	6h à 7h30			
Mardi		8h à 9h30	9h30 à 10h30	19 h à 20h30
Mercredi	6h à 7h30			
Jeudi				19h à 20h30
Vendredi	6h à 7h30	9h à 10h30	16h30 à 18h/ 19h à 20h30	
Samedi			14h à 15h30	



**BIBLIOTHÈQUE DU VIEUX-COUVENT**

**Heures d'ouverture pour la période estivale**

Du 22 juin au 2 septembre inclusivement  
 Mardi et jeudi : 13 h 30 à 16 h 30 et 19 h 00 à 21 h 00  
 Samedi : Fermée durant la période estivale



**Marché public  
New Richmond**

Une rencontre  
 AVEC LES PRODUCTEURS  
 AGROALIMENTAIRES,  
 les artistes et  
 les artisans d'ici!

Les samedis d'été  
**DU 7 JUILLET AU  
 8 SEPTEMBRE 2018**  
 DE 10 H À 16 H  
 Au parc de la Pointe-Taylor  
 (103, boulevard Perron Est)



418 392-7000  
 villenewrichmond.com  
 Marché public de New Richmond

**AU BABILLARD ...**



Voici les gagnants du calendrier chanceux du Club Rotary de New Richmond pour le mois de mai 2018.

**1<sup>er</sup> au 5 mai 2018**

- 0487 Nicole Beauchemin, New Richmond 25 \$
- 0610 Normand Parr, Carleton-sur-Mer 25 \$
- 1433 Chantale St-Onge, St-Alphonse 25 \$
- 0026 Automobiles Mauger Ford, Grande-Rivière 25 \$
- 0497 Sarto Landry, Maria 25 \$

**Semaine du 6 mai 2018**

- 0166 Richard Cyr, Maria 25 \$
- 1103 Dorine Moses, New Richmond 25 \$
- 1005 Gilles Lebrun, St-Alphonse 25 \$
- 0271 Maryline Imhoff, Salaberry de Valleyfield 25 \$
- 1498 Alexandre Thériault, Caplan 25 \$
- 0449 Lisette Leblanc, New Richmond 25 \$
- 1011 Hervé Bujold, Cascapédia-St-Jules 25 \$

**Semaine du 13 mai 2018**

- 0998 Caroline Nadeau, New Richmond 25 \$
- 0410 Gisèle Cormier, New Richmond 25 \$
- 0283 Denis Normandeau, Maria 25 \$
- 0870 François Leblanc, Baie-Comeau 25 \$
- 0448 Rémi Poirier, New Richmond 25 \$
- 1359 Roger Bergeron, New Richmond 25 \$
- 0323 Ulric Rioux, New Richmond 25 \$

**Semaine du 20 mai 2018**

- 0274 Maryline Imhoff, Salaberry de Valleyfield 25 \$
- 1390 Lomer Cyr, Maria 25 \$
- 0838 Leonard Murphy, New Richmond 25 \$
- 0892 Yves Porlier, Maria 25 \$
- 0408 Thérèse Landry, New Richmond 25 \$
- 0083 Stephen Gilker, New Carlisle 25 \$
- 0347 Maryse Brunelle, Caplan 25 \$

**27 au 31 mai 2018**

- 0597 Nellie Budd-Charron, New Richmond = 25 \$
- 0099 Susan Legouffe, Cascapédia-St-Jules 25 \$
- 0438 David Sawyer, New Richmond 25 \$
- 0501 Solange Landry, Nouvelle Ouest 25 \$
- 0528 Gisèle Boudreau, Maria 100 \$ (31 mai)

**Cadets de la marine**

Si tu as 12 ans ou plus, « deviens cadet » pour te faire de nouveaux amis et pour partager avec eux plein d'aventures et d'activités qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, tels que le biathlon, la musique en formation de fanfare, le secourisme, la survie en forêt, les excursions en traîneau à chiens, les rencontres sportives, les activités nautiques telles que la voile, la plongée sous-marine, le canot et bien plus encore. Tout est gratuit. Pour plus de détails, contactez le commandant au 418 391-2507 ou par courriel à l'adresse suivante : [Benoit.Bujold@cadets.gc.ca](mailto:Benoit.Bujold@cadets.gc.ca).

**C'est l'été au village vacances PIN ROUGE**

- Piscine Jeux d'eau
- Vélo de montagne
- Randonnée pédestre
- Animation familiale
- Aquaforme

Tous les détails sur les avantages et rabais : [pinrouge.com](http://pinrouge.com)  
 418 392-5134, poste 121  
 1250, chemin de Saint-Edgar, New Richmond

LE PARC RÉGIONAL PETITE-CASCAPÉDIA ET  
LA VILLE DE NEW RICHMOND PRÉSENTENT

2<sup>e</sup>  
édition

Gratuit

# LES Spectacles DE LA POINTE-TAYLOR

Tous les mardis  
du 17 juillet au 14 août



17 juillet - 20h

**DOMINICK  
BRIAND**

Country et  
chanson française



31 juillet - 20h

**KAVEN HACHÉ**

Chansonnier



14 août - 19h30

**LA CAROTTE  
POLAIRE**

Indie rock-dream pop



24 juillet - 20h

**LES FINS  
RENARDS**

Folk énergique



7 août - 20h

**MADAME ET  
LES SOME  
BLAIREAUX**

Rock-folk-rockabilly

★ SUR LA SCÈNE EXTÉRIEURE  
DU PARC DE LA POINTE-TAYLOR  
À NEW RICHMOND

À l'intérieur du camp à Jos en cas de mauvais temps

★ SERVICE DE BAR SUR PLACE

INFORMATIONS 418 392 2400



## Passions et Aventures

Bernard Dubé

Vendredi dernier, le 6 juillet, avait lieu dans le foyer de la Salle de spectacles, le lancement du livre de M. **Bernard Dubé**, *Passion et Aventure*. Un livre qui nous raconte 374 histoires du trappeur de New Richmond.

Pour l'occasion étaient présents, M. **Éric Dubé**, maire et plus de 45 personnes se sont déplacées pour l'événement. La Ville de New Richmond tient à souhaiter bonne chance à M. **Bernard Dubé**.

(Disponible à la librairie Liber de New Richmond)



# Automne 2018

## Une gamme d'émotions!

ACHAT EN LIGNE uniquement  
jusqu'au 26 août

Réouverture du guichet  
le 27 août dès 13 h 30



Salle de spectacles  
régionale  
**Desjardins**  
de New Richmond



[spectaclesnewrichmond.com](http://spectaclesnewrichmond.com)

Salle de  
**NEW RICHMOND**